



AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 – 058

Le 2 mai 2017

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Waste Connections Inc. Fractionnement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Waste Connections, Inc. (TSX/NYSE: WCN) a annoncé sa proposition de fractionner leur actions ordinaires à raison de 3 pour 2. La proposition du fractionnement d'action a été approuvée par son conseil d'administration et requiert l'autorisation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui aura lieu le 23 mai 2017. Le fractionnement d'action est également assujéti aux dispositions de la TSX et du NYSE. Suite à l'approbation du fractionnement par les actionnaires, il est prévu que les actionnaires enregistrés à la clôture du marché le 7 juin 2017, recevront de l'agent des transferts de la compagnie le 16 juin 2017, une action ordinaire additionnelle pour deux actions détenues.

Nom	Symbole	Ratio
Waste Connections Inc	WCN	3 pour 2

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation